

enedis

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Raccordement électrique : 2 étapes clés

1



Avant votre raccordement



Qu'est ce qu'un raccordement électrique



Votre demande



Votre devis

2



Déclenchement des travaux



Le jour des travaux



Établir un contrat d'électricité



Faire une demande d'attestation de conformité



Règlement et signature du devis



Cliquez sur une étape pour plus d'info



Nos conseils avant votre raccordement



Déterminez avec votre électricien :

- ✓ la puissance électrique dont vous avez besoin (de 3 à 36 kVA)
- ✓ le type de votre installation intérieure : monophasé ou triphasé
- ✓ l'emplacement exact souhaité de votre borne ou coffret
- ✓ la distance entre l'emplacement de ce coffret/borne en limite de propriété et le compteur/disjoncteur à l'intérieur de votre habitation

** Un coffret ne touche pas le sol, une borne est implantée dans le sol.*

Enedis raccorde au plus près du réseau et sur la parcelle à desservir, conformément à la norme NF C14-100. Pour toute demande d'implantation particulière, des mètres supplémentaires de terrassement vous seront facturés, en plus du forfait.

Si le chemin d'accès à votre logement est en indivision, en droit de passage... une convention de servitude doit être signée auprès des tiers concernés avant l'établissement du devis.

Si le réseau électrique est trop éloigné de votre habitation, une extension de réseau est nécessaire. Selon le territoire, cette dernière est réalisée soit par le syndicat d'électrification, soit par Enedis. Le délai de réalisation de l'extension du réseau public de distribution (allongement ou renforcement), peut atteindre 6 mois. Enedis et les syndicats d'électrification sont totalement indépendants.

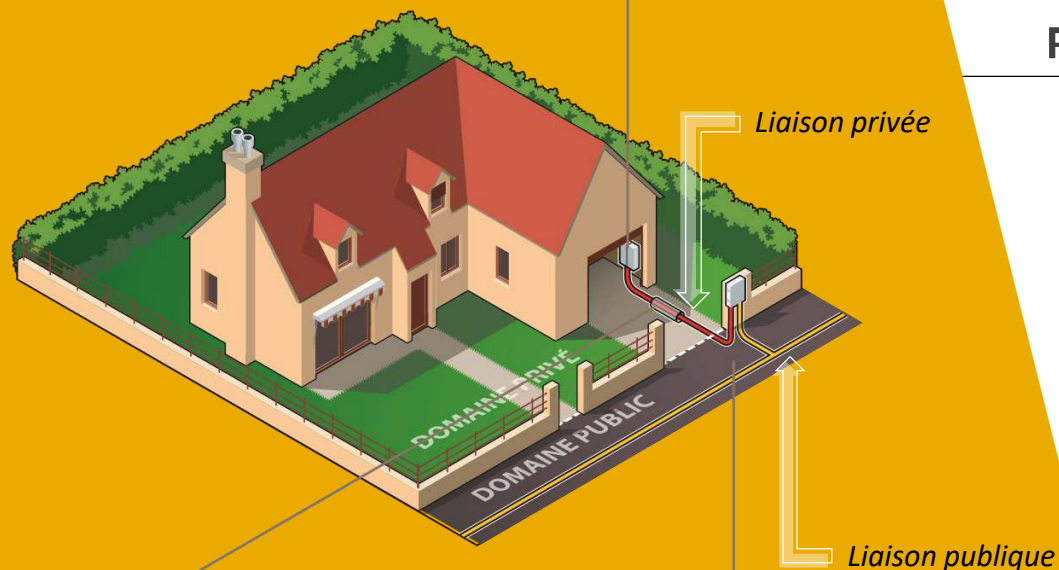


Qu'est ce qu'un raccordement ?

Le disjoncteur de branchement et le compteur sont installés par Enedis dans votre propriété

Un raccordement électrique permet d'alimenter votre installation intérieure. C'est la **liaison** entre le réseau exploité par le distributeur (Enedis) et votre logement, via un coffret électrique. Il existe 2 types de raccordements électriques.

Raccordement de Type 1



Le câble de la dérivation individuelle ne fait pas partie de votre installation électrique intérieure

Le coffret de branchement est posé par Enedis en limite de propriété

Liaison publique (= liaison au réseau) : relie électriquement le réseau (ex : poteau...) au coffret/borne en limite de votre propriété.

Liaison privée (= dérivation individuelle) : relie le coffret/la borne au compteur et disjoncteur sur votre tableau électrique intérieur. La tranchée en domaine privé et le passage d'une gaine TPC rouge (diamètre 75 mm intérieur) sont réalisés par vos soins.

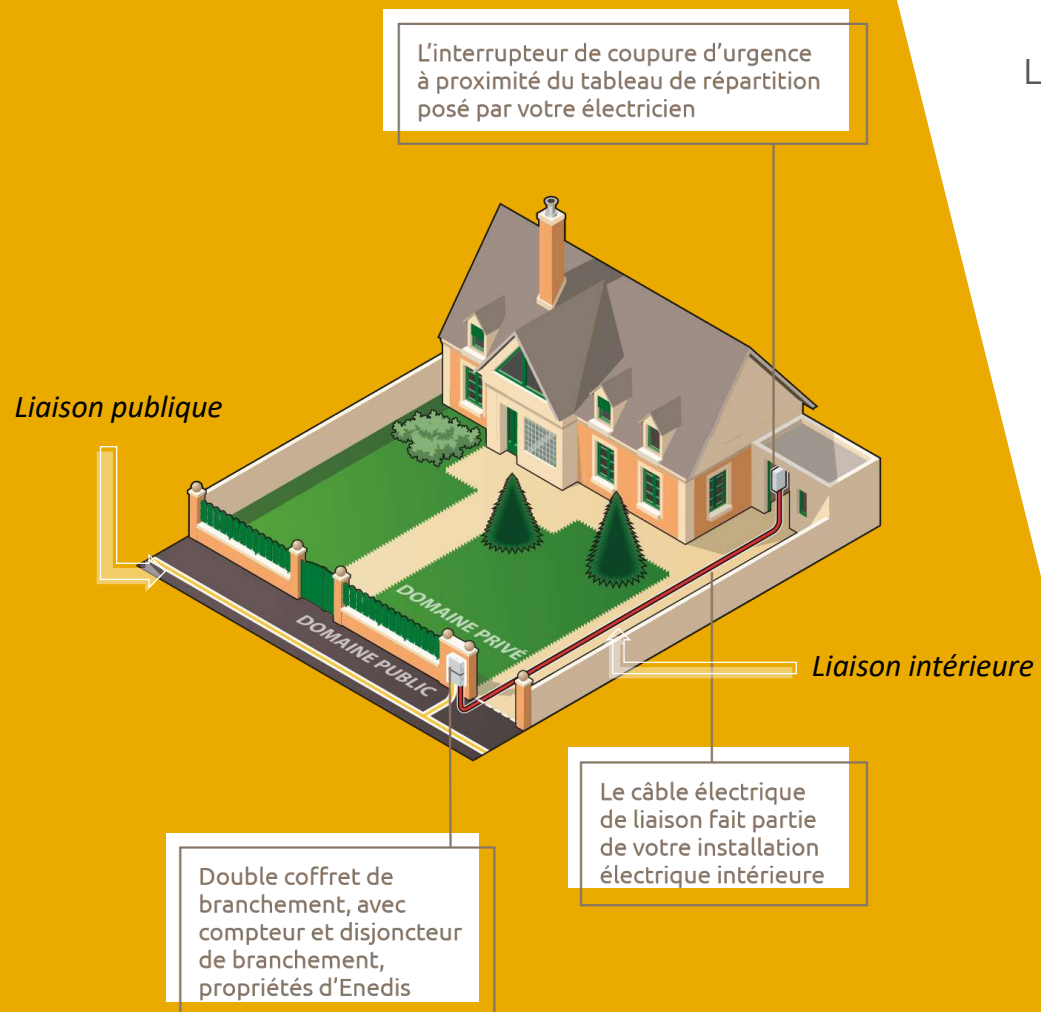
A noter ! Pour un **terrain déjà viabilisé**, seule la liaison privée est à créer.

Le raccordement de type 1 est possible seulement si la liaison privée n'excède pas 30 m



Qu'est ce qu'un raccordement ?

Raccordement de Type 2



Le disjoncteur est installé au dos du coffret situé en limite de propriété.

Il vous appartient de réaliser la liaison intérieure, en totalité (gaine + câble) entre le disjoncteur et le tableau électrique intérieur.

Votre électricien pourra installer un 2nd disjoncteur à l'intérieur de votre habitation.

- 1/ Profondeur de la tranchée : 80 cm.
- 2/ Gaine : TPC rouge 75 mm, diamètre intérieur.
- 3/ Si vous possédez un mur/grillage en limite de propriété, vous devrez effectuer la niche accueillant les bornes/coffrets, à moins que vous n'en fassiez la demande auprès d'Enedis (prestation payante).
- 4/ Lors de l'établissement de votre devis, les dimensions de la borne ou du coffret vous seront communiquées, en fonction de la solution technique retenue.



Votre demande

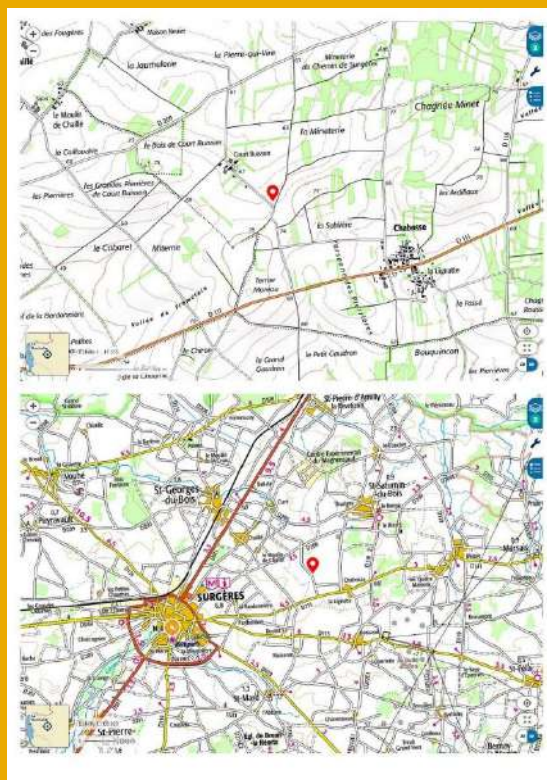
Connectez-vous sur <https://connect-racco.enedis.fr>



5 documents à fournir

1

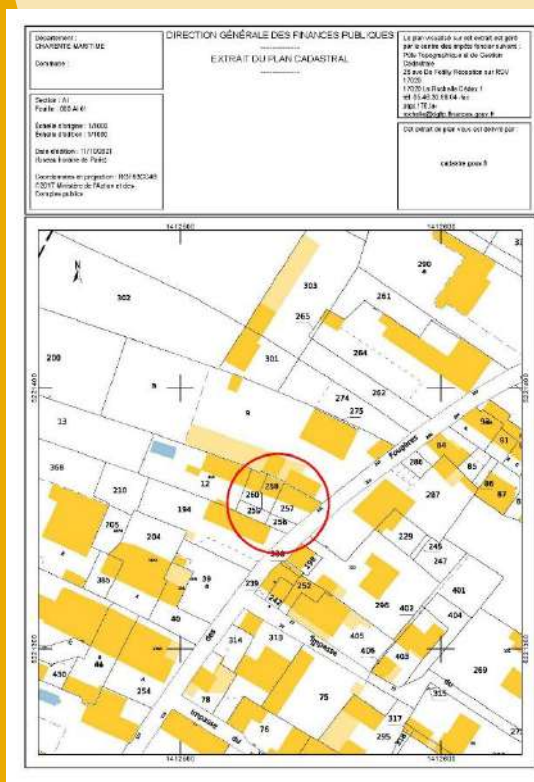
PLAN de SITUATION



Disponible sur Internet
([Mappy](#), [Michelin](#), [StreetView](#),...)

2

PLAN CASDASTRAL



Disponible en Mairie ou sur Internet :
www.cadastre.gouv.fr

3

AUTORISATION d'URBANISME accordée



Document fourni par la Mairie



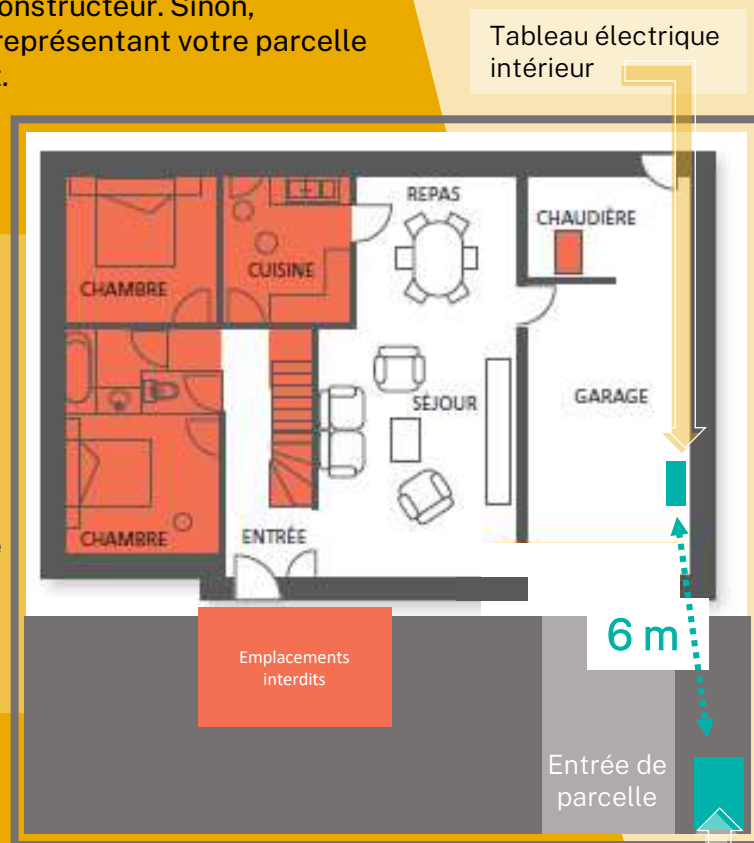
Votre demande

4

PLAN de MASSE/D'INTERIEUR

Fourni par votre constructeur. Sinon, faites un croquis représentant votre parcelle et votre logement.

Annoter sur le plan par une croix ou un rectangle visible l'emplacement souhaité du coffret/borne en limite de propriété et du tableau électrique intérieur, en précisant la **distance en mètre** entre le coffret/borne et le tableau électrique.



Limite de parcelle

Borne Enedis en limite de propriété

5

PHOTOS DU RÉSEAU à proximité de votre projet



Photo de face



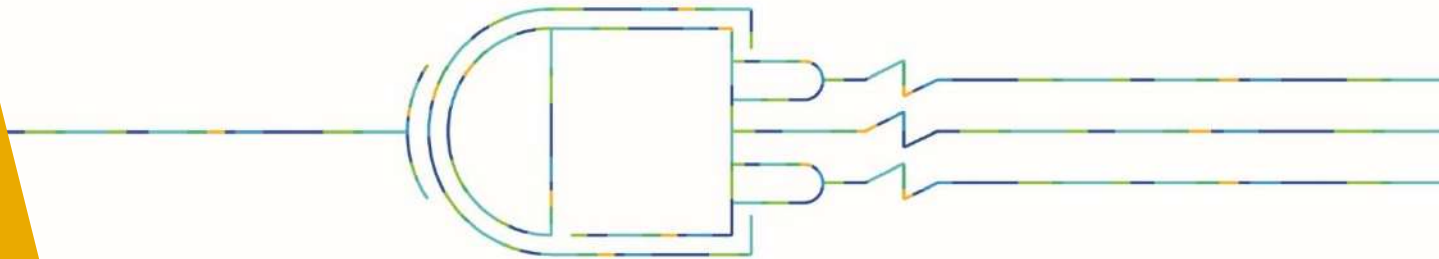
Photo latérale avec réseau existant



Votre devis

- ✓ N'hésitez pas à noter toutes vos questions **par avance**.
- ✓ Un devis est **valable trois mois**, il est établi seulement lorsque votre habitation est hors d'eau, hors d'air.

Une fois le dossier complet et **en fonction de la date** à laquelle vous souhaitez emménager, **nos services vous contactent** pour vous expliquer quel type de raccordement sera réalisé et répondent à toutes vos questions.



Réception et acceptation de la proposition commerciale (devis)

- ✓ Lisez la tranquillement
- ✓ Identifiez les travaux que **VOUS** devez réaliser préalablement (cf. paragraphe 4, du devis)
- ✓ Vérifiez que l'**implantation** de(s) coffret(s) ou borne(s) prévue vous convienne

Contact Enedis

- Client particulier : **09 70 83 19 70** Choix n°1 (appel non surtaxé)
- Client professionnel : **09 70 83 29 70** Choix n°1 (appel non surtaxé)

pch-are@enedis.fr
(en précisant votre numéro de dossier)

Si ACCORD

Nous demandons uniquement la signature de la proposition commerciale
(et non la signature du photomontage et du plan de masse)

Paiement par CB possible

Si elle ne répond pas à vos attentes

ne signez pas et contactez-nous



Déclenchement de vos travaux



Généralement, nos prestataires interviennent en 2 fois, à 2 dates différentes :

Une fois votre accord devis réceptionné et au moins 50 % du montant, nos services vous communiquent la date de votre raccordement électrique par téléphone et par courrier.

Votre Point De Livraison (*numéro correspondant à votre point de rattachement au réseau*) vous est communiqué sur ce courrier travaux en haut à gauche (14 chiffres) --> Conservez ce numéro.

1

Une équipe de terrassiers réalise la tranchée en domaine public, pose la gaine et le(s) coffret(s) ou borne(s).

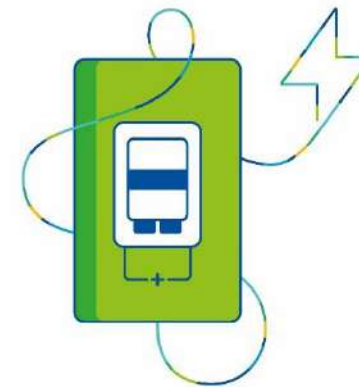
2

Une équipe d'électriciens pose les câbles en domaine public et privé (seulement pour les raccordements de type 1), installe le compteur et le disjoncteur.

Attention, la date travaux que nous vous communiquons, est la date d'intervention des électriciens, les terrassiers interviennent avant.



Le jour des travaux



Votre présence est obligatoire (vous pouvez désigner une personne majeur afin de vous représenter)

« Le jour de votre raccordement nous avons la possibilité de mettre en service votre compteur »

Une 1^{ère} mise en service à distance si les travaux sont déjà réalisés et que votre compteur communique (Pour l'activation du compteur, il vous suffit simplement d'appuyer sur le bouton + pendant au moins 10 secondes dès le jour de la télé-opération)

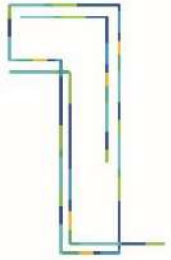
Une 1^{ère} mise en service avec rendez-vous sur place si le technicien Enedis doit programmer le compteur sur site.

Pour cela il vous suffit d'avoir :

- établi un contrat d'électricité avec le fournisseur de votre choix. La liste des fournisseurs d'énergie est disponible sur le site internet <https://www.energie-info.fr> ou par téléphone au 0800 112 112.
- L'attestation de conformité de votre installation électrique (dite consuel).
- Réglé la totalité du devis + signature du devis.

(voir les 3 slides suivants pour rappel des conditions)



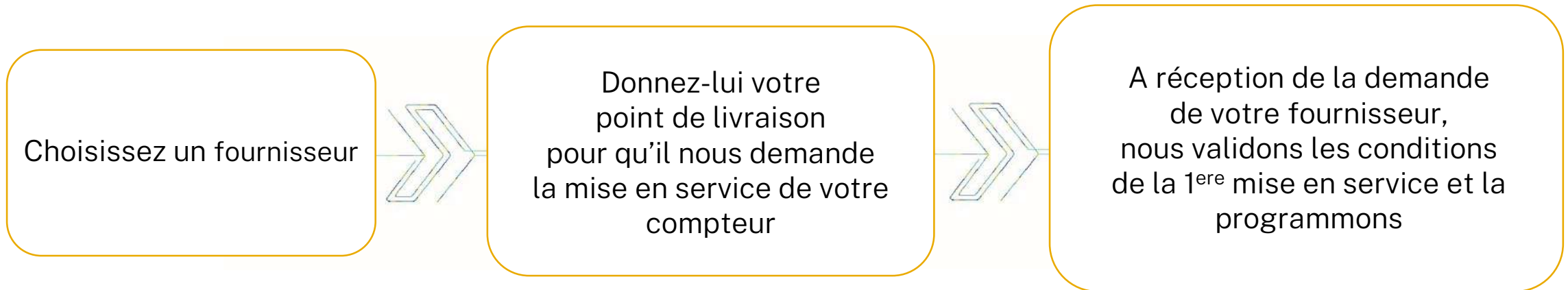


Établir un contrat d'électricité



La demande de Mise en Service en électricité

(souscrire un contrat auprès d'un fournisseur d'énergie de votre choix)



Liste des fournisseurs d'électricité
www.energie-info.fr

Le Point de Livraison (PDL) figure sur votre proposition de raccordement et il est rappelé sur le courrier de confirmation de la date des travaux

L'agent Enedis repartira avec le CONSUEL



0 800 112 212
Service & appel gratuits

Si vous disposez d'un coffret de chantier et que vous souhaitez le résilier, pensez à le demander à votre fournisseur d'énergie en lui indiquant la référence du point de livraison mentionné sur vos factures



2

Faire une demande d'attestation de conformité (CONSUEL)



Info CONSUEL

Le CONSUEL est une attestation certifiant que votre installation électrique intérieure est conforme aux normes en vigueur (NF C 15-100).

Vous pouvez l'obtenir soit auprès de votre électricien, soit directement auprès du CONSUEL: www.consuel.com

Actuellement, deux modèles de CONSUEL sont en vigueur :

- L'un, avec un **visa perforé** : lors de la mise en service définitive, l'agent Enedis vous demandera l'original et repartira avec.
- L'autre avec un **visa QR CODE** : lors de la mise en service définitive, l'agent Enedis vous demandera un exemplaire et repartira avec.



0 821 203 202

Service 0,15€/min + prix appel



3

Régler la totalité du devis + signature du devis



ENEDIS

Régler mon raccordement en ligne sur <https://www.enedis.fr/paiement>

pour cela je retrouve les informations dans ma proposition commerciale dans le point « 6. Modalités d'acceptation et de règlement », la proposition de raccordement doit être signée et soit déposé sur votre espace client Enedis, soit renvoyé sur pch-are@enedis.fr

AVANT DE COMMENCER

- * Munissez-vous de la proposition de raccordement dont vous devez retourner un exemplaire daté et signé à l'adresse mentionnée dans cette proposition (pour rappel : la proposition de raccordement d'Enedis est valable 3 mois)
- * Référez-vous aux modalités de règlement de la proposition de raccordement où figurent les éléments que vous devez renseigner ci-après.

À noter :

Pour toute question relative à ce service de paiement par carte bancaire sur internet, contacter l'agence raccordement dont les coordonnées figurent sur la proposition de raccordement.



1. Ma situation

Veillez choisir l'une des options suivantes *

- J'accepte les termes de la proposition de raccordement et je souhaite payer un acompte ou la totalité du montant.
- Les travaux de raccordement sont terminés, j'ai déjà réglé un acompte de 50% et je règle le solde.

Passer à l'étape suivante

1

2. Mes informations *

* Tous les champs sont obligatoires

Numéro de la proposition de raccordement*

Montant total de la proposition de raccordement (TTC)*

Part que je choisis de régler*

- 50% 100%

Code postal du lieu de raccordement*

Code de paiement*

Retour à l'étape précédente

Passer à l'étape suivante

2

Régler mon raccordement



3. Récapitulatif

- Numéro de la proposition de raccordement :
- Montant total de la proposition de raccordement (TTC) :
- Code postal du lieu de raccordement :
- Code de paiement :

A noter :

Pour toute question relative à ce service de paiement par carte bancaire sur internet, contacter l'agence raccordement dont les coordonnées figurent sur la proposition de raccordement.

Retour à l'étape précédente

Payer

3

Régler mon raccordement



4. Paiement

4

Vous pouvez également régler par chèque à l'ordre d'Enedis, à envoyer à l'adresse suivante avec votre devis signé :



Enedis, GROUPE GESTION/FACTURATION LA ROCHELLE
14 Rue Marcel Paul
17000 La Rochelle



Enquête de satisfaction

Soucieux d'offrir un service de qualité à nos clients, vous recevrez suite à votre raccordement, une enquête par mail ou SMS, vous pourrez vous exprimer librement.

Merci par avance pour votre participation !



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité



Retrouvez-nous sur :



enedis.fr



@enedis.official



enedis.official



Enedis



enedis.official



@enedis

